

Grandir

Le magazine d'ACTION ENFANCE
N° 119 / Septembre 2023

ensemble

suivez-nous

Et partagez notre actualité
et nos engagements
sur Facebook, Twitter
et Instagram



Le jeune homme et la mer

P. 3

Mesurer l'impact de nos actions

P. 4

sommaire

03 — C'est mon histoire

Le jeune homme et la mer

04 — Dossier

Mesurer notre impact pour améliorer nos pratiques

08 — La Fondation en actions

Retrouvez les projets et les partenariats d'ACTION ENFANCE

11 — Au cœur des territoires

Zoom sur les Villages d'Enfants et d'Adolescents de l'Essonne

12 — Situation éducative

Une renaissance !

13 — La Fondation et vous

L'actualité de votre générosité

14 — Comment ça marche ?

L'impact social d'ACTION ENFANCE

édito

Mesurer notre impact

Dans ses 15 Villages d'Enfants et d'Adolescents, ACTION ENFANCE accompagne jour et nuit, tout au long de l'année, plus de 1 000 frères et sœurs confiés par l'Aide sociale à l'enfance des Départements. Pour assurer le bien-être quotidien des enfants, la Fondation emploie un millier de salariés, compétents et humainement engagés dans le Projet d'ACTION ENFANCE. L'accompagnement de ces enfants placés représente un coût pour la société, matérialisé par les prix de journée par enfant confié reversés à la Fondation par les Départements. Mais que produisons-nous sur le long terme en face de ce coût ?

Une enquête interne « Que sont-ils devenus ? »⁽¹⁾, réalisée auprès d'anciens enfants accueillis dans nos Villages, nous enseigne que 75 % des répondants sont satisfaits de leur vie aujourd'hui. Elle nous dit également que, pour 70 % d'entre eux, grandir en Village d'Enfants et d'Adolescents a été déterminant dans leur existence.

Aussi, il est devenu essentiel à la Fondation de pouvoir montrer que le travail accompli par les équipes au sein des Villages d'Enfants et d'Adolescents produit de la valeur ajoutée, tant pour les bénéficiaires que pour toutes les parties prenantes de l'activité de la Fondation, y compris la société au sens large.

C'est pourquoi une démarche de mesure d'impact social a été initiée depuis 2021 sur deux actions précises dans un premier temps : le dispositif d'après placement ACTION+ et le projet éducatif « ACTION ENFANCE fait son cinéma », dans le but de recueillir et d'analyser les effets qu'elles produisent.

Les résultats des effets que nous engendrons sur la vie quotidienne des enfants accueillis, les conditions de travail de nos équipes, les territoires de nos implantations et l'environnement de manière globale nous amèneront à progresser et améliorer nos pratiques et dispositifs d'accueil. C'est un défi que nous devons aux enfants, à ceux qui nous font confiance et à la société.

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée.

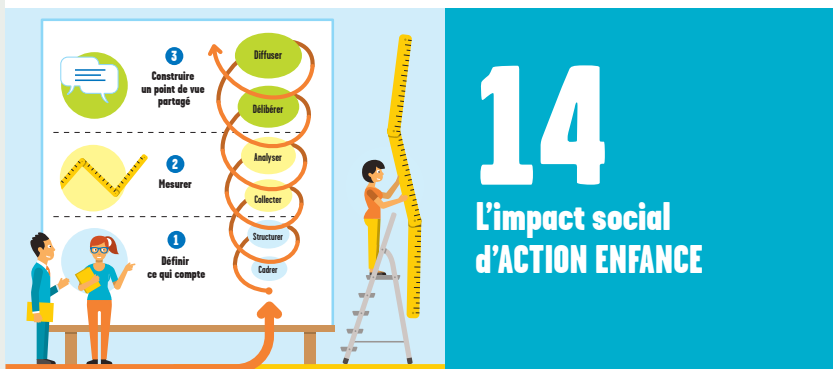


FRANÇOIS VACHERAT,
directeur général
d'ACTION ENFANCE



MARYSE PÉRICAT,
directrice de la mission Impact
social d'ACTION ENFANCE

(1) Retrouvez les résultats de l'enquête « Que sont-ils devenus ? » - ACTION ENFANCE - 2014 <https://www.actionenfance.org/publications/enquete-que-sont-ils-devenus/>



Grandir ensemble — 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris / Tél. : 01 53 89 12 34.
Directeur de la publication : Pierre Lecomte. **Rédactrice en chef** : Isabelle Guénot.
Rédaction : Isabelle Guénot, Véronique Imbault, Aurélie Jorgowski-Biard, Dominique Ortin-Meaux.
Crédits photos : ACTION ENFANCE, © Cyril Bruneau, Ch.Lartige/CL2P, X. Renaud, Shutterstock, DR.
Infographie : Lorenzo Timon. **Conception graphique et réalisation** : Lonsdale.
Impression : Imprimerie La Galiote-Prenant. Imprimé sur Condat 90 g.
Dépôt légal : 3^e trimestre 2023. **ISSN** : 1624 4540.

Pour des raisons de confidentialité, nous avons modifié les photos et les prénoms des enfants de nos articles.



ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte
Vice-présidente : Béatrice Kressmann
Trésorier : Alain David
Secrétaire : Bruno Giraud

ADMINISTRATEURS

Catherine Boiteux-Pelletier,
Claire Carbonaro-Martin, Christel Hennion,
Marie-Emmanuelle Hochereau,
Guillaume Jehanne, Sandrine Johnson,
Jean-Xavier Lalo, Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Danièle Polvé-Montmasson

Suzanne Masson :
fondatrice d'ACTION ENFANCE
Fondation Mouvement
pour les Villages d'Enfants
Bernard Descamps : cofondateur

28, rue de Lisbonne
75008 Paris
Tél. : 01 53 89 12 34
Fax : 01 53 89 12 35
CCP 17115-61 Y Paris
www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance qui lui a renouvelé son agrément en date du 11 mai 2023 : www.donenconfiance.org



« J'ai eu la chance de rencontrer les bonnes personnes et de pouvoir construire des liens d'attachement solides » —

Le jeune homme et la mer

Cinq années passées au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amboise et c'est tout un avenir qui se construit. À 25 ans, Anthony, qui a vécu ses vacances d'été à l'île d'Yeu, se destine à la planification spatiale maritime et s'engage auprès des structures qui l'ont accueilli lorsqu'il était enfant.

Anthony en 4 dates

- Août 2000 — Premier placement au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amboise
- 2005 – 2018 — Anthony part s'installer chez son éducatrice familiale devenue famille d'accueil
- 2020 — Après un Bac scientifique, il obtient une licence de géographie
- 2023 — Anthony finalise un master 2 de géographie maritime avec un stage de fin d'études au Cerema

Anthony a tout juste 18 mois lorsqu'il est accueilli au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amboise, avec ses frères et sœurs. Bien plus âgés, les aînés atteignent rapidement l'âge de 18 ans et quittent le Village. Anthony est alors placé en famille d'accueil avec la plus jeune de ses sœurs qui a alors 16 ans. Lui en a 7. La beauté de l'histoire veut que l'assistante familiale qui les reçoit soit leur ancienne éducatrice du Village d'Amboise. Lucienne venait de quitter la Fondation et d'obtenir son agrément pour travailler à domicile. Anthony a vécu chez elle jusqu'à ses 20 ans, bien entouré, encouragé, aimé. « Une sorte de tissu familial s'est ainsi reconstitué. Je pense que je ne m'en suis pas si mal sorti si je compare à beaucoup d'enfants placés. Je le dois aux éducatrices, et notamment à ma famille d'accueil. Si vous n'avez pas la chance d'avoir quelqu'un qui vous suit dans la durée, cela ne se passe pas aussi bien, j'en suis certain. J'ai eu de multiples occasions de construire des liens d'attachement tout au long de mon enfance. »

DES RENCONTRES QUI CONSTRUISENT

— De son enfance, Anthony conserve des souvenirs heureux avec sa famille d'accueil et avec son autre éducatrice familiale du Village qui les recevait pendant les vacances dans sa maison en Auvergne. « Au Village d'Enfants, j'étais petit et j'ai peu de souvenirs, mais je suis conscient que sans la Fondation, nous n'aurions

pas été réunis avec mes frères et sœurs d'autant que nous avons des parcours différents. Je n'aurais pas non plus rencontré la personne qui a pris soin de moi pendant toute mon enfance et mon adolescence. » L'association CAVAL, sur l'île d'Yeu, joue aussi un rôle déterminant dans la construction du jeune homme. Dans cette association qui organise des séjours de vacances familiales à destination des enfants de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), il prend le goût de la mer. Après y avoir passé de nombreuses semaines de vacances avec sa mère, son frère et ses sœurs, il a été, pendant cinq saisons, animateur nautique, encadrant à son tour des enfants placés et des familles en difficulté. Et cela décide de ses études. « Je veux montrer que l'on peut s'en sortir lorsque l'on a été placé à l'ASE ! » Un engagement qui pourrait l'inciter à se rapprocher d'ACTION ENFANCE, notamment pour porter un éclairage sur la fin de l'accompagnement des enfants placés à 18 ans.

LA PASSION DE LA MER

— Après sa licence de géographie, Anthony a effectué une première année de master d'enseignement d'histoire-géographie à l'université de Tours avant de se réorienter vers un master 2 de géographie des espaces maritimes à Nantes. « Je suis actuellement en stage de fin d'études à Brest, au CEREMA (Centre d'études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) et je travaille sur la planification spatiale maritime – autrement dit l'aménagement du territoire et l'organisation des activités sur les littoraux et en mer – au service de l'interface terre/mer. C'est vraiment dans cette voie que je souhaiterais poursuivre ! » C'est tout le bien que nous souhaitons à ce jeune homme très impliqué dans ses différentes communautés et actif à promouvoir un développement durable. « En tant que géographe, par définition, on se préoccupe du devenir de la Terre », conclut-il. « Homme libre, toujours tu chériras la mer ! La mer est ton miroir ; tu contemples ton âme ». ❀

LE CONTEXTE

► Depuis quelques années, le terme « d'impact » a intégré le vocabulaire des acteurs de l'économie sociale et solidaire, soucieux de démontrer leur utilité sociale ou leurs effets positifs sur l'environnement. Si l'utilité sociale d'ACTION ENFANCE – fondation reconnue d'utilité publique – n'est pas à démontrer, mesurer les effets de ses activités sur le parcours de vie des enfants et sur son environnement témoigne de sa volonté de questionner ses pratiques et de les améliorer, dans l'intérêt des enfants.

Sur le tournage de *Les voleurs d'avion*, réalisé avec les enfants et les équipes du Village de Villabé - Prix du public d'« ACTION ENFANCE fait son cinéma » 2023.

MESURER NOTRE IMPACT pour améliorer nos pratiques



Pour ACTION ENFANCE, cela ne fait aucun doute, l'investissement employé sur le long terme pour accompagner les enfants placés sous sa protection doit être mis en regard des effets produits. C'est tout le sens de la démarche de mesure d'impact social engagée en 2021 au prisme de deux projets phares de la Fondation : « ACTION ENFANCE fait son cinéma » et ACTION+.

COMPRENDRE.

Au cours des dernières années, la Fondation a élaboré et mis en œuvre des projets éducatifs structurants, avec la conviction qu'ils étaient sa mission : accueillir, protéger et éduquer des frères et sœurs en danger. Mais comment être certain que ces initiatives, ces solutions, ces dispositifs sont pertinents, efficaces, efficients, et que notre action éducative produit réellement les effets escomptés sur le long terme ? « On ne peut pas se contenter d'incantations, s'auto-convaincre des bénéfices. Nous devons prouver les effets de nos actions et de notre activité sur les enfants, mais aussi sur nos



151 enfants
ont répondu au questionnaire

sollicitant leur ressenti
et leur avis sur le projet



20 enfants
de 2 Villages

ont été sollicités
et écoutés lors
d'entretiens dans la phase
qualitative
de cette enquête



11 jeunes adultes
accompagnés

par ACTION+
ont participé
à l'élaboration
de l'outil d'autoévaluation

collaborateurs, les territoires, l'environnement», affirme François Vacherat, directeur général d'ACTION ENFANCE. L'idée novatrice de déployer une démarche de mesure d'impact social a donc fait son chemin au sein de la Fondation. Mais qu'entend-on par impact social ? Selon une définition largement partagée, c'est « l'ensemble des changements positifs ou négatifs, attendus ou inattendus, engendrés par l'activité d'une organisation sur ses différentes parties prenantes, internes et externes, et sur la société en général. Ces impacts peuvent être de nature environnementale, économique ou sociale. » Ce que Maryse Péricat, directrice de la mission Impact social et environnemental à la Fondation résume ainsi : « Pour nous, se poser la question de l'impact social, c'est se demander : ce projet, cette action change quoi ? Et pour qui ? ».

TOUT À APPRENDRE

— L'intention première de la mesure d'impact social est d'évaluer les effets de l'accompagnement prodigué par ACTION ENFANCE. Elle a une double visée : comprendre en quoi l'accueil de type familial et l'accueil en fratrie apportent une valeur ajoutée aux enfants et aux jeunes, et identifier comment améliorer cet accompagnement. « Dans un contexte financier contraint, nous voulons montrer que notre action ne se réduit pas à une charge financière pour la collectivité, mais bien qu'elle représente une valeur ajoutée dans le parcours de vie des enfants », insiste Maryse Péricat.

Lancée en 2021, la démarche s'est construite par approches successives. « Nous avons mobilisé les représentants de toutes les directions du siège et des directions de Villages d'Enfants et d'Adolescents au sein d'un comité de pilotage. Leur feuille de route : appréhender le sujet, s'informer sur la démarche, les méthodologies, les retours d'expérience. Aucun de nous n'avait d'expé-

rience dans ce domaine », poursuit Maryse Péricat. Chacun a identifié des champs d'action sur l'environnement, le capital social, ACTION+, l'ouverture d'un nouveau dispositif. Plusieurs méthodes ont été expérimentées, souvent trop complexes, inadaptées, chronophages, ou au contraire trop simplistes... Et vite abandonnées. À l'occasion de ce défrichage, ACTION ENFANCE découvre le processus de la « théorie du changement » qui permet de poser des questions utiles pour cadrer la démarche de mesure d'impact social et/ou environnemental : à quel besoin répond le projet et à qui sert-il ? En quoi est-il différent ? Comment l'améliorer ? Au fil de ses recherches, les participants croisent le cabinet spécialisé Kimso, avec qui ils construisent une approche très pragmatique basée sur la sensibilisation,

l'acculturation et l'expérimentation, selon la méthode des petits pas ou du « test and learn »⁽¹⁾.

MONTÉE EN COMPÉTENCES AUTOUR DE DEUX EXPÉRIMENTATIONS

— « Il s'agissait d'abord de fixer les objectifs précis de ce que l'on souhaitait mesurer à court, moyen ou long terme, du questionnaire que l'on allait suivre, des ressources que l'on pourrait exploiter, des parties prenantes que l'on allait impliquer, explique Benoit Reveillon, responsable Partenariats de la Fondation qui a piloté la mesure d'impact social d'ACTION ENFANCE fait son cinéma ». En l'occurrence, nous avons voulu mesurer en quoi un tel projet pouvait avoir un impact sur la confiance en soi et →



« Mesurer les effets
de nos actions pour améliorer
notre accompagnement » —

BÉATRICE KRESSMANN,
VICE-PRÉSIDENTE
D'ACTION ENFANCE,
MEMBRE DES COMMISSIONS
COMMUNICATION /
FINANCIÈRE ET
IMMOBILIÈRE

« Le statut de Fondation reconnue d'utilité publique implique différentes responsabilités. La première concerne les enfants que nous accueillons et qui sont au cœur de notre mission. La deuxième est d'ordre sociétale. C'est la société qui finance notre action – à travers les Départements, nos donateurs et partenaires privés. Ils nous font confiance pour que les enfants et les jeunes que nous accompagnons puissent s'y insérer, heureusement et sereinement à la sortie de nos Villages. Nous avons, enfin, une responsabilité vis-à-vis des salariés de la Fondation qui doivent être confortés sur le sens de leur travail et s'assurer qu'il est porteur de valeur. C'est pourquoi mesurer l'impact de notre activité, en particulier en donnant la parole aux enfants et aux équipes éducatives – mais aussi plus largement, dans l'avenir, aux parties prenantes de notre Projet –, nous semble indispensable. La mesure d'impact social a pour objet d'évaluer les effets produits par nos actions. Les connaissant, nous pourrions mieux adapter notre activité aux besoins des enfants, aux attentes des salariés de la Fondation, aux enjeux de la société. Progresser, nous améliorer, faire mieux avec les moyens dont nous disposons est notre défi. » ❁



Sur le tournage de *Des bonbons*, réalisé avec les enfants et les équipes du Village d'Amilly.



« Nous avons une responsabilité sur le long terme auprès des enfants que nous accueillons et une obligation morale de montrer à ceux qui nous financent – Départements, donateurs, partenaires – les résultats de notre action. **C'est tout l'enjeu de cette démarche d'évaluation de notre impact social.** » —

PIERRE LECOMTE,
PRÉSIDENT D'ACTION ENFANCE

→ *l'estime de soi des enfants, s'il les amenait à rêver ou à se créer des souvenirs. Et nous avons concentré l'exploration sur les bénéficiaires du projet, les enfants qui sont notre raison d'être.* » Une enquête quantitative auprès des enfants ayant participé à l'une ou plusieurs des cinq premières saisons d'« ACTION ENFANCE fait son cinéma », doublée par des entretiens qualitatifs auprès des enfants et d'éducateurs référents, a été menée au printemps 2023. Beaucoup de plaisir, de fierté, de confiance en soi jaillissent de cette aventure cinématographique. Mais l'évaluation met aussi au jour quelques frustrations. Par exemple, 24 % des enfants qui ont « fait leur cinéma » ne sont jamais allés à la soirée de remise des Prix au Grand Rex, à Paris. Pour la plupart, le tournage est une grande joie, mais pour certains, se voir à l'écran n'est pas évident. « Cette évaluation d'impact permet de nous positionner, au-delà de l'intuition, sur des éléments factuels, mesurables et mesurés. Elle est riche d'enseignements. Elle nous confirme que c'est un très beau projet, utile pour les enfants, pour les équipes éducatives et donc pour la Fondation. Elle fait également émerger des points inattendus, des questionnements et des pistes d'amélioration », note-t-il.

DES JEUNES IMPLIQUÉS DANS LA DÉMARCHÉ

— La seconde expérimentation concerne ACTION⁺, le dispositif d'après placement de la Fondation, dont la mission est d'accompagner tout adulte ayant été accueilli dans ses Villages et qui souhaite un soutien. « Certains sujets sont assez factuels, d'autres plus délicats à aborder comme la santé mentale, l'hygiène ou encore la capacité réelle du jeune adulte à être acteur de sa vie », explique Eugénie Seguin, référente ACTION⁺ dans la Meuse. Dans le cadre de la mesure d'impact social d'ACTION⁺, un outil d'évaluation a été élaboré par la Direction innovation appui, qualité (DIAQ) de la Fondation et le cabinet Kimso, avec l'appui de quelques jeunes garçons et filles, motivés par l'expérience. « Tout l'intérêt réside dans le fait que les jeunes majeurs s'auto-évaluent sur plusieurs dimensions – conditions matérielles de vie, santé physique et

mentale, connaissance de soi et de ses émotions, confiance en soi et estime de soi, relation aux autres, hygiène corporelle, alimentaire et domestique. Le questionnaire permet de poser l'état de la situation, à l'instant T et de revenir sur ces mêmes questions trois à six mois plus tard », poursuit-elle. Le référent ACTION⁺ procède également à son évaluation dans le même temps. C'est l'analyse des éventuels écarts de perception qui engage à des échanges sincères et authentiques. Les réponses sont ensuite traitées sous forme de graphiques, permettant de visualiser les évolutions. « Il est plus facile d'aborder ces différents sujets en ayant pour support cet outil d'auto-évaluation, qui amène à avoir un regard factuel », assure la référente ACTION⁺ qui espère que les constats réalisés à travers cet outil par les jeunes majeurs issus de la Protection de l'enfance permettront aussi d'améliorer l'accompagnement des enfants



« En matière d'évaluation, il faut bien différencier performance et impact. Un reporting évalue ce qui est fait, quels moyens sont mis en œuvre et selon quel agenda, alors qu'une mesure d'impact caractérise les effets produits et les changements que l'action ou le projet a engendrés. » —

MARYSE PÉRICAT, DIRECTRICE DE LA MISSION IMPACT SOCIAL D'ACTION ENFANCE

Mesure d'impact : une importance stratégique —

YANNICK BERNIER, DIRECTEUR DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DE BAR-LE-DUC, FUTUR DIRECTEUR DE L'IMPACT SOCIAL, MANAGÉRIAL ET ENVIRONNEMENTAL D'ACTION ENFANCE



À la mesure d'impact social – qui s'intègre désormais au plan stratégique de la Fondation – sont liés l'impact environnemental et l'impact managérial.

Ces trois axes ont une forte portée stratégique et il est tout à fait novateur, dans le champ de l'économie sociale et solidaire, de les prendre simultanément en compte pour chercher à mesurer les effets des actions conduites dans ces différents domaines.

Mesurer notre impact environnemental se situe en droite ligne des actions menées dans le cadre d'ACTION Environnement depuis 2019. L'ambition est de sensibiliser toujours davantage les enfants et les éducateurs à la dimension d'éco-citoyenneté en adoptant de nouvelles approches plus sobres et respectueuses. L'une des avancées majeures concerne la construction d'écoVillages. S'agissant de l'impact managérial, l'enjeu est réel. Dans un premier temps, mon intention est d'aller à la rencontre des équipes de direction, composées des chefs d'établissement et des chefs de service, afin d'évoquer les réussites mais aussi les difficultés. À terme, l'intelligence collective et les retours d'expériences mis en commun viendront enrichir les bases managériales de la Fondation. Je souhaite partager mon expérience et celle d'autres structures, en insistant sur les notions d'équipes éminemment puissantes dans la conduite d'équipes de terrain. Nous pourrions pour cela nous appuyer sur nos valeurs collaboratives – confiance, cohésion, dialogue, ouverture et engagement. ☺

ENTENDUES LORS DE
LA MESURE D'IMPACT
D'« ACTION ENFANCE
FAIT SON CINÉMA »



Sur le tournage de *Hors ligne*, réalisé avec les enfants et les équipes du Village des Vignes.

Mots d'enfants et de jeunes —

“ C'était la première fois que je tournais et que je faisais quelque chose avec ma grande sœur. MAËL

“ J'ai été surpris, je ne pensais pas qu'on réussirait. C'est très positif. JORDAN

“ Je n'arrête pas de dire à la maîtresse qu'il faut mettre le court-métrage devant toute la classe. NOLWENN

“ Le truc génial, c'est qu'on en reparle des années après. On se rappelle des choses qu'on a vécues. KÉVIN

“ J'aimerais que vous me sélectionniez pour le Grand Rex. Je ne l'ai jamais fait ! IRIS

et des jeunes accueillis dans les Villages ACTION ENFANCE. « *Mesurer l'impact de nos actions, c'est aussi prendre le risque de découvrir que nous avons des choses à améliorer dans notre fonctionnement, dans notre perception. C'est très intéressant ! En cela, la mesure d'impact social est un véritable projet de conduite du changement* », souligne François Vacherat.

UNE DÉMARCHÉ VOLONTAIRE ET VOLONTARISTE

— Prudente, la Fondation a d'abord fait le choix d'une approche expérientielle sur deux actions. La phase d'acculturation et d'expérimentation ayant été concluante, ACTION ENFANCE a pris la décision de décliner la mesure d'impact social à l'ensemble de son Projet. « *Pour aller plus loin dans cette démarche, comprendre et savoir en quoi le mode d'accueil qui nous caractérise constitue une valeur ajoutée dans le parcours des enfants, nous devons nous recentrer sur le cœur de notre action, dans les maisons, avec les enfants placés. Nous devons interroger en profondeur notre Projet* », poursuit le directeur général. En lien avec l'inscription de cette démarche dans le nouveau plan stratégique 2024-2028, une direction de la mesure d'impact social, managérial et environnemental a été créée au sein de la Fondation. Elle aura notamment pour mission d'explorer l'impact de ses activités sur le parcours des enfants, la possibilité de recueillir leur

Paroles d'éducatrices/teurs —

“ Un jeune déscolarisé, dévalorisé a été très présent. Il a fait de nombreuses photos, il était fier d'être là, de proposer son aide, de faire quelque chose de positif et de participer.

“ Ça fait bouger la relation, tu vis autre chose avec eux et tu les accompagnes différemment. Ils savent qu'ils peuvent compter sur toi. C'est une nouvelle rencontre.

➔ Découvrez la vidéo des premiers résultats de l'impact social d'« ACTION ENFANCE fait son cinéma » sur : <https://www.actionenfance.org/publications/action-enfance-fait-son-cinema-mesure-impact-social/>

parole, l'évaluation de leur trajectoire au sein d'ACTION ENFANCE. Plus globalement, elle s'attachera aussi à mesurer l'impact sur les pratiques managériales et professionnelles des collaborateurs ainsi que l'impact environnemental et territorial de ces actions. « *Il n'existe aujourd'hui aucune obligation pour notre Fondation de réaliser une mesure d'impact social de ses activités. Mais je suis convaincu que d'ici quelques années, les Départements qui nous financent, comme nos donateurs et partenaires, auront des exigences dans ce domaine* », insiste François Vacherat. Derrière cette démarche, la Fondation poursuit une seule ambition : construire des relations de confiance pérennes avec ses financeurs pour continuer à avoir un impact positif sur les parcours des enfants qu'elle accompagne. ✪

(1) test and learn : expérimenter et apprendre

CE QU'IL FAUT RETENIR...

➔ La Fondation a engagé une démarche de mesure d'impact social au travers de deux expérimentations portant sur « ACTION ENFANCE fait son cinéma » et son dispositif d'après placement ACTION*.

Convaincue de l'intérêt d'une telle démarche, elle entend l'étendre à la mesure d'impact de son action sur le parcours de vie des enfants mais aussi à l'impact managérial et environnemental de ses activités.



2 questions à

Samia Cordelle,
directrice conseil du Cabinet Kimso

➔ Qu'est-ce qu'une mesure d'impact social et pourquoi une organisation décide-t-elle de se lancer dans une telle démarche ?

— S. C. : Nous avons coutume de dire que se lancer dans cette démarche, c'est se poser des questions fondamentales autour de la finalité sociale d'un projet. Ce sont des questions que peuvent se poser tant des porteurs de projets – des associations, des fondations, des entreprises sociales et solidaires – que des financeurs. Avec ce type d'approche, ils cherchent non seulement à apporter la preuve que les actions menées changent quelque chose pour leurs parties prenantes, mais aussi à savoir comment faire mieux, demain, pour apporter une réponse plus fine et renforcer leur impact. « *Prove/Improve* » : la mesure d'impact peut répondre à ces deux enjeux.

➔ Quel regard portez-vous sur la façon dont ACTION ENFANCE aborde cette démarche ?

— S. C. : Un point fondamental chez ACTION ENFANCE est cette volonté de s'engager progressivement dans la démarche, d'y aller par petits pas. Il y a d'abord eu une journée de formation/sensibilisation pour les équipes de direction. Puis des petits groupes se sont saisis de sujets potentiels, ont évalué s'il était pertinent ou même faisable de les confronter à une mesure d'impact. Et, enfin, la démarche a été expérimentée sur deux actions, très concrètes, très clairement identifiées au sein de la Fondation. Il y avait dans cette progressivité la volonté de partager la notion, de montrer qu'il s'agissait d'une démarche utile.

La deuxième particularité est la dimension collective. Se former ensemble, réfléchir à plusieurs, avoir des temps partagés d'alignement et d'analyse ont été des clés de succès.

Le troisième point – qui montre l'originalité et la force du Projet d'ACTION ENFANCE – est que les enfants sont toujours restés au cœur du processus. La parole des enfants participant à « ACTION ENFANCE fait son cinéma » a été sollicitée lors des entretiens ; les outils d'évaluation ont été créés avec les jeunes d'ACTION*.

À présent, les graines sont plantées. Plusieurs personnes, sensibilisées à cette approche, peuvent devenir des relais pour amplifier l'acculturation et conduire le changement. ✪

la Fondation en actions

grâce à votre générosité



CLAIREFONTAINE (77)

« La Boutique », magasin solidaire

20 kilos, c'est le volume moyen de vêtements achetés par personne chaque année en France. Pour endiguer cette consommation et participer à la réduction de l'empreinte carbone que représente l'industrie textile, le Village d'Enfants et d'Adolescents de Clairefontaine a créé « La boutique », un magasin solidaire de vêtements d'occasion. Chaque enfant, adolescent et adulte du Village peut y déposer un vêtement qu'il n'utilise plus et en choisir un autre à son goût. Inaugurée le 23 mars dernier, cette boutique lumineuse a été décorée en partie avec des éléments de récupération. Il est envisagé d'en ouvrir l'accès aux résidents des autres Villages ACTION ENFANCE du département. ☺

Laurence Bourcier, chef de service

grâce à votre générosité



SOISSONS (02)

Un bateau pour demain

Du 15 au 21 mai dernier, «CHILDR'N», le bateau de l'association « Un bateau pour demain », construit par les enfants et les équipes du Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons, a pris la mer dans le Morbihan à l'occasion de la Semaine du Golfe. Un événement qui réunit, tous les deux ans, un millier de bateaux traditionnels et classiques. À l'origine de ce bateau, Laurent Landry et Arnaud Miel, deux avocats soissonnais passionnés de voile, créent en 2009 l'association « Un bateau pour demain ». Objectif : permettre à des jeunes en difficulté de construire un bateau sur lequel ils pourront naviguer. Une quarantaine d'enfants âgés de 8 à 18 ans avaient alors participé à la construction du navire. Avec ses 7,5 mètres de long, deux voiles à l'avant, le multi-mono, baptisé «CHILDR'N» par les enfants, est taillé pour affronter flots et alizés. Le bateau, basé à Soissons, a été récemment restauré par les jeunes bénéficiaires du

dispositif ACTION* de plusieurs départements dans le cadre d'un projet de remobilisation commun, avec le but de participer à la semaine du Golfe du Morbihan 2023. ☺

William Roussel et Cécile Croza, référents ACTION*

PARTENARIATS

TF1

Hertz

GRAND CHEMIN

Merci à nos partenaires cinéma

Un grand merci à nos partenaires qui ont contribué généreusement au bon déroulement des tournages des courts-métrages de la 6^e saison d'« ACTION ENFANCE fait son cinéma » : la société de location de Hertz, le groupe TF1, le traiteur Grand Chemin.

Animation à Villabé

Ce printemps, une quinzaine de salariés du groupe Mediawan, studio européen de création de contenus audiovisuels, a animé plusieurs week-ends de suite le Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé.

Au programme : stands de pâtisserie, jeux et autres ateliers créatifs. Ils étaient également présents lors de la fête du Village, le 4 juillet.

ACTION ENFANCE
FAIT SON CINÉMA

grâce à votre générosité

ACTION ENFANCE fait son cinéma : Remise des Prix Saison 6

Le 12 juin dernier, l'émotion était à son comble dans la salle mythique du Grand Rex lors de la soirée de remise des prix d'« ACTION ENFANCE fait son cinéma ». La 6^e édition de l'aventure cinématographique de la Fondation, qui réunit chaque année quatre écoles de cinéma et 200 enfants dans la réalisation de 15 courts-métrages, comptait de prestigieux invités : Charlotte Caubel, secrétaire d'État chargée de l'enfance, Hugo Gélin, réalisateur et président du jury aux côtés d'Alice Taglioni, Élodie Frégé, Christophe Carrière, Joséphine Japy, Ruben Alvès, Vincent Dedienne, Jérôme Niel et Michaël Cohen.



Beaucoup d'effervescence, des clameurs de joie et de fierté de la part des enfants en se voyant sur grand écran puis lors de la remise des trois prix récompensant les courts-métrages suivants :

- **Prix du Jury** : *Les astres perdus* réalisé avec le Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes et les étudiants de 3iS.
- **Prix Coup de Cœur** : *Fusilli* avec le Village d'Enfants et d'Adolescents de Sablons et les étudiants du CLCF.
- **Prix du Public** : *Les voleurs d'avion* avec le Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé et les étudiants de l'ESRA. ☺

Retrouvez l'ensemble des courts-métrages sur : <https://aefaitsoncinema.org/je-vote/>

Mediawan





POCÉ-SUR-CISSE (37)

Chanter ses émotions



➊ Après leur première chanson *Toutes les couleurs*, une deuxième chanson *De retour chez moi* a été écrite, réalisée et enregistrée par la même équipe d'éducateurs et des enfants accueillis au Village de Pocé-sur-Cisse avec l'aide de Bruno Soulier, ingénieur de son.

Cette année, l'équipe a décidé d'aborder le placement par le prisme des émotions. Les paroles évoquent les regards croisés des jeunes sur ce qu'ils vivent chaque jour et les sentiments qui les traversent. On y entend la tristesse, la colère mais aussi la résilience, l'espoir. Cette musique, c'est la leur. Ces paroles, c'est leur histoire. Et ces mots, ce sont leurs maux. « *Cette chanson fédère, elle parle, elle percute, elle est vraie* », résume Manon, une des éducatrices référentes du projet.

Manon Poyer et **Sébastien Guitteau**, éducatrice/éducateur pilotes du projet avec la participation de **Nicolas Morcet** et **Angélique Chaumont** ainsi que **Julia**, **Lindsay**, **Lya**, **Julie**, **Anyela** et **Alycia**, les jeunes interprètes

➋ Découvrez la chanson sur : <https://www.actionenfance.org/actualites/projet-musical-village-enfants-poce-sur-cisse/>

Cadeau chocolaté

— « La Chocolatière », pâtissier-chocolatier de Pocé-sur-Cisse figurant parmi les meilleures adresses gourmandes de Touraine, a fait un don très généreux de chocolats au Village d'Enfants et d'Adolescents de Pocé. La profusion chocolatée était telle qu'elle a fait des heureux également au Village d'Amboise. Les enfants ont remercié le chocolatier en lui adressant de beaux dessins. ☺

Emmanuelle Poulet, chef de service



CESSON (77)

80 ans de



Pierre Lecomte, président d'ACTION ENFANCE, et Jean-Luc Masson, président de Notre Maison

— Le 21 juin dernier, la Fondation ACTION ENFANCE a célébré les 80 ans de Notre Maison, association créée en 1943 par Suzanne Masson, fondatrice d'ACTION ENFANCE, au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson, en présence des membres et amis de l'association. Pourquoi ? Parce que Notre Maison regroupe aujourd'hui les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Suzanne Masson et parce que Cesson est le premier Village construit par Suzanne Masson et Bernard Descamps en 1960 dans lequel nombre de membres de Notre Maison ont grandi. De nombreux souvenirs et beaucoup d'émotion ont été partagés lors de cette journée qui s'est déroulée en présence d'Olivier Chaplet, maire de Cesson, de conseillers municipaux et du tout premier directeur du Village de Cesson, Robert Grasswill, venu de Touraine pour l'occasion. Une plaque commémorant cet anniversaire ainsi que l'alliance entre Notre Maison et ACTION ENFANCE a été déposée sur la tombe de Suzanne Masson, au cimetière de Boissettes. ☺

➋ Découvrez l'association Notre Maison : www.notremaison-asso.org

Seconde main

— Ménage de printemps au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson. Profitant d'un long week-end de pont, les enfants ont pu faire un grand tri dans leurs affaires à l'occasion d'une journée troc organisée par les équipes éducatives du Village. Une belle initiative destinée à sensibiliser les enfants au partage, au don et au recyclage. ☺

Stéphanie Canova, éducatrice familiale



Généreux Rotary

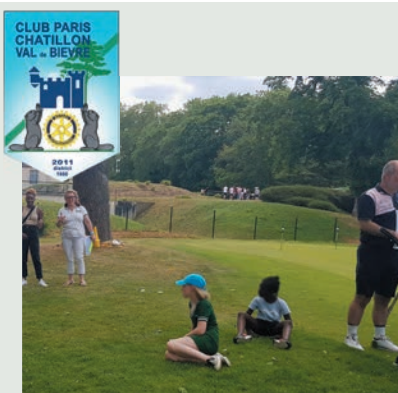
DU 2 AU 14 MARS 2023
EXPOSITION DE PEINTURE 13H30
PAVILLON CHARLES X / ST CYR-SUR-LOIRE 19H00

DES ARTISTES PEINTRES D'enfants

Rotary Club de Tours Ronsard

Exposition

Le 2 mars dernier, le Rotary Club de Tours Ronsard a organisé une exposition de peinture à St-Cyr-sur-Loire dont les bénéfices ont été reversés au profit de la Fondation. Près de 10 000 € ont permis d'acheter un jeu extérieur pour le Village d'Amboise.



Journée de golf

Le 10 juin dernier, pour la 3^e année consécutive, le Rotary Club Chatillon Val-de-Bievre a organisé une journée au golf du château de Cély pour une dizaine d'enfants et leurs éducateurs du Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé. Au programme : initiation au golf, concours de putting, Segway, cours de salsa, déjeuner au restaurant et goûter avec remise de cadeaux.

la Fondation en actions

Prix Littéraire
ACTION ENFANCE

BRÉVIANDES (10)

Radio Village

❖ Lors de la journée de remise du Prix Littéraire ACTION ENFANCE le 17 mai dernier, Emma, Sophie et Lilya, accueillies au Village d'Enfants et d'Adolescents de Bréviandes, ont joué les reporters pour couvrir l'événement à leur manière. Elles ont interviewé tour à tour les auteurs et illustrateurs, mais également le directeur général de la Fondation, pour recueillir les impressions à chaud de cette journée. Une belle initiative orchestrée par Christopher, leur éducateur familial. ❖

➤ Écoutez leur reportage radio sur : <https://youtu.be/z2gc-9ko5iJc>



BAR-LE-DUC (55)

Emménagement



— En février dernier, deux frères ont pris possession de leurs nouvelles chambres dans le studio de semi-autonomie aménagé dans d'anciens locaux techniques. Situé dans l'enceinte du Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc, cet appartement permet aux jeunes gens de faire l'apprentissage progressif de l'autonomie, non loin de leurs frères et sœurs. ❖

grâce à votre générosité



LA BOISSERELLE (77)

Plantation du premier arbre de l'écoVillage

— Le 28 juin dernier, une centaine de personnes ont assisté à la plantation du premier arbre du futur écoVillage de La Boisserelle, en cours de construction sur le site de l'ancien Village d'Enfants et d'Adolescents de Boissettes. Fin 2022, les dix maisons du Village de Boissettes, ouvertes en 1965, avaient été démolies une à une, les enfants et les équipes ayant été relogés dans des maisons modulaires sur le terrain du Village.

Les travaux de reconstruction ont commencé en février 2023 et les murs de nombreuses maisons sont posés. Pour saluer la renaissance de ce Village en version écoVillage étaient présents architectes, maître d'œuvre et partenaires du chantier, mais aussi des élus territoriaux, dont Anne Gbiorczyk, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'enfance, et Thierry Segura, maire de Boissettes. ❖



Bienvenue au Conseil d'administration !

La Fondation souhaite la bienvenue à deux nouveaux administrateurs, qui succèdent à Aude Guillemain et Bernard Pottier.



Sandrine Johnson, directrice générale adjointe de la CRPNP⁽¹⁾. Diplômée d'un DEA en droit social et de l'Institut français des administrateurs, Sandrine Johnson totalise près de 23 ans d'expérience en droit social.

De par d'autres activités, elle est sensibilisée aux problématiques des familles d'accueil.



Guillaume Jehanne, directeur général d'Eurailsout France, filiale de la SNCF. Diplômé de l'École centrale de Paris, Guillaume Jehanne, dans le cadre de ses activités extraprofessionnelles, pratique

le tutorat auprès de jeunes majeurs. ❖

(1) Caisse des retraites du personnel navigant professionnel de l'aviation civile

AUDE GUILLEMIN

« La bienveillance comme source d'épanouissement »



Aude Guillemain quitte le Conseil d'administration de la Fondation après treize années actives et engagées. Au terme de son dernier mandat, elle revient sur le sens de son investissement auprès des enfants accueillis à la Fondation.

➤ Qu'est-ce qui vous a amenée à faire partie du Conseil d'administration d'ACTION ENFANCE ?

— A. G. : J'ai eu l'occasion, en 2010, de rencontrer Jean-Pierre Conquet, alors président d'ACTION ENFANCE, et Bruno Giraud, administrateur. Nous avons évoqué leurs activités au sein de la Fondation. Ils m'ont invitée, quelques semaines plus tard, à faire partie du Conseil d'administration et j'ai vu dans cette proposition l'opportunité de suivre des enfants abîmés par la vie, au-delà de leur prise en charge par l'ASE. À cette époque, je prenais ma retraite du barreau de Versailles et cela m'a tout de suite intéressée.

➤ Quels sujets avez-vous portés au sein du Conseil ?

— A. G. : Compte tenu de mon expérience en droit de la famille et de l'attention que j'ai toujours portée au devenir des enfants victimes de conflits familiaux, il m'a été donné, en entrant au sein de la Fondation, de réfléchir à la construction de l'avenir des enfants, à leur accompagnement et aux moyens de leur assurer une stabilité et une éducation épanouissante, fondée sur un cadre de vie familial au sein de leur fratrie. La commission Audit et risques, que j'ai présidée pendant treize années, a contribué à l'identification ainsi qu'au respect des bonnes pratiques, des dispositions législatives et administratives régissant le statut de l'enfance en danger. Il s'agissait également de relever l'ensemble des risques potentiels pouvant nuire à la sécurité et aux intérêts de la Fondation ainsi qu'à ceux des enfants. Ma présence au Conseil d'administration m'a donné la possibilité d'être associée à la réflexion sur le Projet éducatif d'ACTION ENFANCE, les axes de développement de ses Villages et les décisions d'investissements financiers nécessaires à l'accueil des enfants.

➤ Quel bilan tirez-vous de ces années d'engagement au sein du Conseil ?

— A. G. : Les visites des Villages, bien émouvantes parfois, m'ont révélé combien la bienveillance, la patience et l'écoute dispensées auprès des enfants meurtris et malheureux leur sont une source inépuisable d'épanouissement, de confiance et de joie de vivre. Quelle émotion de croiser ces sourires d'enfants ! Quel réconfort de les savoir heureux dans un quotidien apaisé ! Je tiens à remercier tous les collaborateurs contribuant à cette belle mission, les Conseils départementaux ainsi que les généreux donateurs sans lesquels les enfants ne pourraient pas être accueillis ni se construire un avenir solide pour la vie. ❖

La Fondation ACTION ENFANCE remercie chaleureusement Aude Guillemain pour ses années d'engagement efficace à ses côtés. Tout au long de son mandat, son expertise en droit de la famille a apporté un éclairage précieux dans les décisions prises par le Conseil d'administration.

Zoom sur les Villages d'Enfants et d'Adolescents de l'Essonne



VILLABÉ



BALLANCOURT-LE PHARE



LES VIGNES

Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé



1971 : ouverture du Village d'Enfants
2022 : ouverture du service d'accompagnement à domicile avec possibilité d'hébergement (ADPH)



27 fratries, de 1 à 4 enfants
60 enfants accueillis au Village de Villabé
20 enfants suivis à domicile par le service ADPH (placement à domicile)

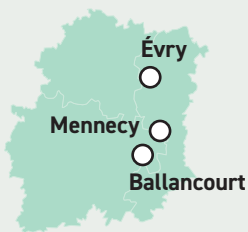


« Le Village, qui a plus de 50 ans, a entrepris une grande phase de rénovation. La « grande maison », regroupant bureaux et salles d'activités, sera livrée à Noël. Celle des maisons démarrera en 2024.

Leur agrandissement permettra d'accueillir six enfants par maison. Le service d'accompagnement à domicile est le premier ouvert dans l'Essonne et le quatrième de la Fondation. » —

MARIE HENNI, DIRECTRICE DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DE VILLABÉ.

Village d'Enfants et d'Adolescents de Ballancourt-Le Phare



1998 : ouverture du Village d'Enfants de Ballancourt
2003 : ouverture du Foyer d'Adolescents du Phare de Mennecey
2022 : ouverture de 11 places pour des jeunes en semi-autonomie dans 5 appartements partagés, avec une permanence éducative à proximité
2023 : réunion des 2 établissements sous le nom de Village d'Enfants et d'Adolescents Ballancourt-Le Phare
2023 : chantier de transformation des 3 maisons du Phare en appartements de semi-autonomie pour 25 jeunes garçons et filles



10 fratries, dont 8 à Ballancourt et 2 à Mennecey au sein du Phare, foyer d'adolescents
73 enfants, adolescents et jeunes majeurs accueillis



« La fusion des établissements permet d'offrir différents modes d'accueil qui s'adaptent à l'âge et au projet des enfants. Elle prend tout son sens dans la mise en place d'un parcours personnalisé.

Le Village propose ainsi un accompagnement progressif, tout au long de l'enfance et de l'adolescence, dans un environnement connu, avec des repères stables. » —

MARIAM ODJO, DIRECTRICE DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DE BALLANCOURT-LE PHARE.

Village d'Enfants et d'Adolescents des Vignes



1998 : 4 maisons situées aux Vignes étaient rattachées au Village d'Enfants et d'Adolescents de Ballancourt
2018 : ouverture d'une 5^e maison pour accueillir 25 enfants au total
2022-2023 : location de 6 maisons supplémentaires au Coudray-Monceaux, à Villabé et à Soisy-sur-Seine
2023 : acquisition d'un terrain à Épinay-sur-Orge pour la construction d'un écoVillage
2023 : création de la nouvelle entité du Village d'Enfants et d'Adolescents Les Vignes



Au Village des Vignes, au 30 juin 2023 :
12 fratries, **43** enfants
 Capacité d'accueil au 1^{er} janvier 2024 :
60 enfants et adolescents, grâce à l'ouverture de **3** nouvelles maisons



« Le nouveau Village d'Enfants et d'Adolescents des Vignes répond aux besoins du Département de l'Essonne de renforcer l'accueil des fratries. Il est le fruit du contrat pluriannuel d'objectifs

et de moyens (CPOM), signé en janvier 2021 par la Fondation et le Département. 36 places seront créées au cours de l'année 2023. Fidèle à la mission d'ACTION ENFANCE, l'équipe éducative donne la priorité à la qualité de l'accueil, l'accompagnement personnalisé et la sécurisation du parcours des enfants et des jeunes. » —

FABIEN GARNIER, DIRECTEUR DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DES VIGNES.

L'extension du Village d'Enfants et d'Adolescents est en projet avec la construction d'un écoVillage à Épinay-sur-Orge.

Une renaissance !

En quelques mois, les éducatrices/teurs familiaux prenant soin de Lewis, un petit garçon qui souffrait d'obésité, de motricité précaire et de déficit langagier, l'ont remis sur une trajectoire de vie plus équilibrée et plus sereine. Avec des principes de bon sens, la conviction qu'il fallait le sauver et beaucoup d'attention.



Lewis a 5 ans lorsqu'il est accueilli au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson. Si son frère et sa sœur aînés placés en même temps que lui sont en bonne santé, il en va tout autrement pour le benjamin de la fratrie. Obèse, sa motricité est déficiente et il souffre en outre d'encoprésie. En cause, principalement, l'alimentation totalement déstructurée qu'il a reçue, composée de biberons chocolatés à volonté et de soda, sans aucune stimulation par ailleurs. Autre symptôme d'un manque de soin et d'attention : il ne parle pas sinon par onomatopées, se fait comprendre en hurlant, tapant ou griffant. Pour l'équipe éducative, qui est pourtant habituée à rencontrer des enfants qui vivent des situations difficiles, c'est un choc. « *Il ressemblait à un enfant sauvage* », avance prudemment Ulrich Kpodan, éducateur familial. Un petit, qu'on aurait abandonné.

REPRENDRE CONFIANCE

Autour de Lewis, un véritable plan de bataille se met en marche pour l'aider à se réapproprier son corps. « *Les premières choses auxquelles nous nous sommes attelés, c'est bien sûr de rééquilibrer son alimentation et de l'amener à bouger.* » Au menu, des protéines, des légumes, des fruits et des féculents. « *Nous lui avons expliqué que l'on ne prenait plus de biberons à son âge, mais qu'il pouvait boire du chocolat au lait dans un bol, de façon raisonnable. Et, bien sûr, plus de soda. D'ailleurs, nous n'en buvons qu'exceptionnellement à la maison.* » En complément de cette reprise en main, de l'activité physique, à son rythme. Le séjour en camping de quatre semaines l'été dernier a été déterminant. « *Nous avons profité de la piscine pour lui apprendre à flotter et à se mouvoir dans l'eau. Nous l'avons initié à diverses activités physiques, à un niveau adapté, telles que de la randonnée, de l'accrobranche, du canoë-kayak. Notre objectif était de lui donner le goût de bouger.* » Et les progrès sont fulgurants. Deux mois après son arrivée au Village, l'encoprésie – qui traduit souvent un trouble

du comportement et de la relation aux parents – est terminée... Lewis prend confiance en son corps, s'alimente mieux, ne tombe plus au moindre mouvement. En un an, il perd 15 kg.

« MON PETIT CHAMPION »

À force d'être stimulé par ses éducatrices/teurs familiaux mais aussi au contact des autres enfants qui se montrent très bienveillants à son égard, sa capacité à s'exprimer s'améliore nettement. Son vocabulaire s'enrichit, il arrive à formuler de petites phrases. Une vraie victoire. « *D'ailleurs, je l'appelle mon petit champion, car c'est extraordinaire les progrès qu'il a réalisés en un an, sur tous les plans : morphologie, langage et comportement.* » Scolarisé en grande section de maternelle, Lewis présente des retards d'apprentissage notables, ne connaissant pas son alphabet et comptant à peine jusqu'à 30. Il fera néanmoins sa rentrée en CP, avec le soutien d'une accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH) et le souhait qu'il intègre une classe adaptée. Un nouveau dossier MDPH est en cours de constitution à cet effet. « *Son placement a été prolongé pour un an, afin que nous puissions continuer à prendre soin de lui. Nous nous concentrons sur son bien-être* », conclut son éducateur familial. ☺

« C'est tout un Village qui s'est mis au diapason pour aider le petit Lewis à reprendre possession de sa vie. Son enseignante a aussi été fantastique dans cet accompagnement. » —

ULRICH KPODAN,
ÉDUCATEUR FAMILIAL

ENVIE DE TRANSMETTRE

LÉGUER VOS BIENS COMMENT LA FONDATION AGIT-ELLE ?

— Si je souhaite léguer mes biens à la Fondation ACTION ENFANCE, comment cela se passe-t-il ?

Véronique Imbault : Vous êtes nombreux à soutenir la Fondation ACTION ENFANCE par votre fidélité à sa mission. Certains d'entre vous nous interrogent sur la manière dont ils pourraient perpétuer ce soutien en faisant un legs à la Fondation et ce qu'il adviendrait de leurs biens.

— En cas de dispositions testamentaires rédigées en faveur de la Fondation ACTION ENFANCE, le notaire chargé du règlement de la succession nous avise par écrit.

Le Bureau du Conseil d'administration de la Fondation se réunit pour accepter le legs. Il décide soit de la conservation des biens pour les affecter à l'objet de la Fondation, soit de leur vente et de l'utilisation du produit de celle-ci. Un extrait certifié conforme de la délibération du Bureau est adressé au notaire qui peut alors régulariser les actes de la succession.

♦ Biens mobiliers

Le notaire procède à l'inventaire des biens mobiliers (meubles, bijoux, véhicules, objets mobiliers) avec l'intervention d'un commissaire-priseur.

Une fois l'inventaire établi, nous les vendons aux enchères publiques par l'intermédiaire du commissaire-priseur qui aura préalablement effectué la prise.

♦ Biens immobiliers

Le notaire établit une « attestation de propriété », acte ayant pour but de transférer la propriété de l'immeuble à la Fondation ACTION ENFANCE.

Nous chargeons le notaire de la mise en vente dudit bien ou (et) faisons appel à une ou plusieurs agences immobilières après avoir obtenu deux estimations du bien.

♦ Comptes bancaires

Nous les soldons et prenons soin, pour les titres, de choisir le moment opportun pour les vendre.

♦ Documents personnels

Qu'il s'agisse de papiers administratifs, de santé ou encore de photos et courriers personnels, ceux-ci sont détruits à défaut d'une volonté particulière sur leur destination exprimée dans le testament.

♦ Retrouvez votre espace Libéralités sur www.actionenfance.org/don-soutenir-action-enfance/legs-donations-assurances-vie

un conseil sur les donations, les legs et les assurances-vie ?

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER

♦ Par courrier : ACTION ENFANCE – Véronique Imbault, 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris

♦ Par téléphone : 01 53 89 12 44

♦ Par e-mail : veronique.imbault@actionenfance.org

Demandez notre brochure *Donations, legs, assurances-vie* et notre lettre d'information *Merci*.

VÉRONIQUE IMBAULT

DIPLÔMÉE NOTAIRE – RESPONSABLE
DES RELATIONS TESTATEURS ET LIBÉRALITÉS –
DONATIONS, LEGS ET ASSURANCES-VIE



AURÉLIE JORGOWSKI-BIARD
RESPONSABLE DES RELATIONS
AVEC LES BIENFAITEURS



Chers amis,

Le rôle précieux que vous jouez aux côtés des enfants que nous accueillons a été une nouvelle fois constaté cet été et pour la rentrée scolaire. En effet, les frères et sœurs accueillis dans nos Villages ont pu bénéficier de belles vacances hors du contexte de placement et ont repris le chemin de l'école, en sachant qu'ils peuvent compter sur un véritable soutien scolaire répondant à leurs besoins tout au long de cette nouvelle année.

Votre générosité est d'autant plus appréciée que nous sommes collectivement confrontés à de nombreux défis. Selon le Baromètre de la Générosité 2022, les organisations caritatives ont enregistré une baisse du recrutement de nouveaux donateurs de 11 % en dix ans. Convaincre de nouvelles personnes de se mobiliser à nos côtés est de plus en plus difficile et pourtant primordial pour assurer la pérennité de nos actions sur le long terme. Cette difficulté combinée au contexte inflationniste est très impactant pour la collecte... Cette situation est préoccupante au vu des besoins grandissant d'accueil d'enfants en danger dans les nouveaux Villages d'Enfants et d'Adolescents en construction.

Grâce à nos bienfaiteurs qui nous soutiennent toujours, comme Arlette B. qui nous disait dans sa lettre « *Je souhaite la réussite toujours plus grande des 15 Villages... Et de ceux qui suivront* », nous pourrions accueillir toujours plus d'enfants en danger dans de nouveaux Villages. Nous pourrions offrir à ces enfants la chance de grandir dans un environnement protecteur, de bénéficier d'une éducation bienveillante et de se reconstruire après les épreuves qu'ils ont traversées. Ensemble, nous pouvons faire une réelle différence dans leur vie et leur offrir un avenir réaliste et ambitieux.

Merci donc d'être fidèlement à nos côtés et n'hésitez pas à faire découvrir la Fondation à vos proches et amis ! Votre soutien est un véritable moteur d'espoir pour les enfants accueillis.

Amicalement ♦

♦ Retrouvez votre espace donateur sur www.actionenfance.org/espace-donateur

L'impact social d'ACTION ENFANCE

Quel est l'impact social de notre action ? Pourquoi le mesurer ? C'est parce qu'ACTION ENFANCE est convaincue du bien-fondé de sa mission en Protection de l'enfance – et qu'elle souhaite sans cesse l'améliorer – qu'elle a décidé en 2021 de mesurer l'impact social de son activité. En premier lieu, au prisme de deux actions : ACTION⁺, son dispositif d'après placement et « ACTION ENFANCE fait son cinéma ». De quoi parle-t-on ?

« ACTION ENFANCE fait son cinéma », un projet éducatif qui permet de :

Renforcer la confiance en soi

94 % des enfants se sont sentis soutenus et encouragés
59 % se sont sentis encouragés par leurs parents

Créer des souvenirs marquants

77 % ont vécu des moments extraordinaires dont ils se souviendront longtemps

Renforcer les liens fraternels

66 % des enfants ont participé au projet en fratrie

Donner envie de s'impliquer dans des activités nouvelles

58 % ont eu envie de faire une activité culturelle à l'issue du projet



grâce à votre générosité

Qu'est-ce qu'une mesure d'impact social ?

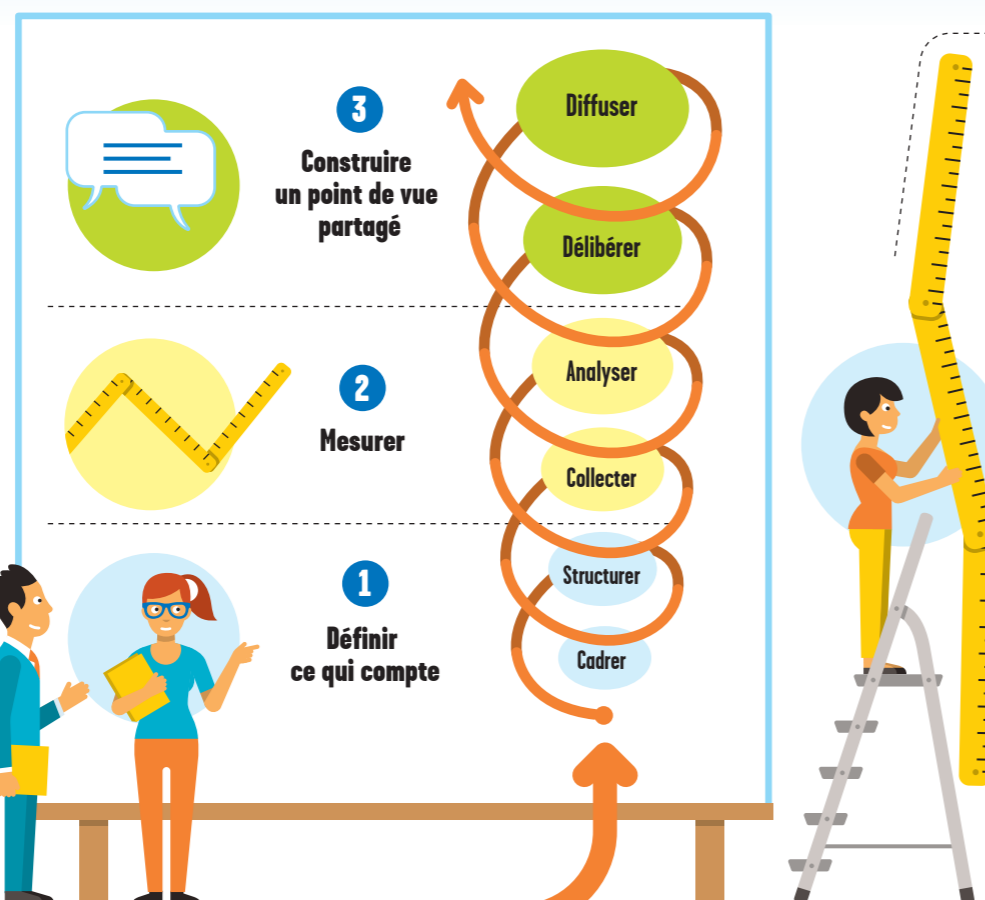
Une mesure d'impact social est un processus visant à comprendre, mesurer ou valoriser les effets négatifs ou positifs, attendus et inattendus, générés par une organisation sur ses parties prenantes. Ces impacts peuvent être de nature environnementale, économique ou sociale.

Objectif de la mesure :

On cherche à dépasser les actions/activités des structures pour se poser la question suivante : quelles sont leurs conséquences et pour qui ? En ne se limitant pas à la seule dimension économique.

Finalité :

Démontrer l'utilité de ses actions, affirmer son identité, améliorer ses pratiques et sa communication.



Trois grandes étapes

Pourquoi ACTION ENFANCE entreprend-elle une mesure d'impact ?

- **Démontrer** que si son activité présente un coût pour la société, elle est créatrice de valeur. C'est cette valeur ajoutée que la Fondation veut mesurer.
- **Évaluer** les effets de son accompagnement sur les parcours de vie des enfants au Village d'Enfants et d'Adolescents et après leur sortie de placement pour :
 - en interne : améliorer l'accompagnement des enfants ;
 - en externe : promouvoir la spécificité de son accompagnement en fratrie sur un mode d'accueil de type familial.

Une montée en compétences collective

Monter en compétences et être outillé sont identifiés comme des facteurs clés pour devenir autonome dans la démarche d'évaluation d'impact. La Fondation s'est fait accompagner par Kimso, cabinet spécialisé en évaluation d'impact social.



Deux actions, deux méthodes d'évaluation expérimentées

ACTION⁺ La méthode est basée sur un **outil intersubjectif** qui permet une évaluation croisée par le jeune, d'une part, par son référent ACTION⁺, d'autre part. Elle permet d'approfondir les échanges et de savoir où en est la personne accompagnée.

► La mesure d'impact est en cours.

FAIT SON CINÉMA La méthode est basée sur **une évaluation quantitative** (envoi de questionnaires auprès des enfants) complétée par **une méthode qualitative**

afin d'approfondir les résultats sous forme d'entretiens individuels auprès des éducateurs et de « focus group » menés auprès des enfants ayant participé au projet.

► découvrez les résultats en vidéo sur : <https://www.actionenfance.org/publications/action-enfance-fait-son-cinema-mesure-impact-social/>

LES ENJEUX

En mesurant son impact social, ACTION ENFANCE souhaite :

- **Améliorer l'accueil des enfants et jeunes** confiés par les Départements. La mesure d'impact social est une opportunité de mieux comprendre les effets de nos actions et de faire évoluer nos pratiques, d'installer un processus, une dynamique d'amélioration, voire d'innover. Elle est complémentaire de la démarche qualité menée par la direction Innovation appui et qualité (DIAQ).



• **Communiquer avec objectivité sur la valeur** de sa mission auprès des enfants accueillis et de leurs familles, de ses partenaires institutionnels, des donateurs et partenaires privés, des acteurs de la Protection de l'enfance et de la société au sens large.



• **Valoriser le métier des professionnels** et contribuer à la fidélisation des équipes en mettant en valeur les effets positifs de leur travail.



• **Rallier à notre cause** le soutien de partenaires privés grâce à des résultats tangibles.

UNE APPROCHE VERTUEUSE

Au-delà du résultat final, s'interroger sur l'impact social d'une action est une approche vertueuse. Cela crée :
- une émulation positive au sein des équipes dans la recherche des effets de leur travail quotidien ;
- une réflexion des différents acteurs impliqués dans la démarche autour du fonctionnement et du sens de l'action.



A-T-ON UN RETOUR SUR L'INVESTISSEMENT SOCIAL EN PROTECTION DE L'ENFANCE ?

Près de 9 milliards d'euros sont employés chaque année par l'Aide sociale à l'enfance en France. Il n'existe pas d'outil permettant d'évaluer le retour sur investissement de ce budget. Il appartient à chaque organisation de mesurer l'impact social de son action, dans son contexte et à son niveau.



LEUR PASSÉ DOULOUREUX NE DOIT PAS LES CONDAMNER À L'ÉCHEC...



39 %

des enfants placés sont en 6^{ème} à 11 ans, contre près de 80 % pour la population générale*.

... ENSEMBLE, AGISSONS POUR LA SCOLARITÉ

DES ENFANTS ACCUEILLIS DANS NOS VILLAGES !

Faites un don en ligne facilement et rapidement sur notre site !

Vous pouvez faire ce don en ligne sur www.actionenfance.org, par chèque à l'ordre d'ACTION ENFANCE, ou en contactant notre **Service Donateurs** au 01 53 89 12 34.



Avec vous, nous mettons en place des réponses concrètes face à ces chiffres alarmants.

En effet, la Fondation ACTION ENFANCE accueille des frères et sœurs victimes par le passé de violences ou de graves négligences au sein de leur famille. Ces traumatismes peuvent entraîner chez eux une perte de confiance, ou encore des difficultés de concentration ou de mémorisation, pouvant créer d'importants retards scolaires.

Grâce à votre générosité, la Fondation peut leur fournir un accompagnement global pour leur permettre de se reconstruire avec par exemple : un soutien scolaire adapté et régulier tout au long de l'année, ou encore des aides pour leur permettre de poursuivre leurs études après leurs 18 ans. Ainsi, les enfants et les jeunes que nous accueillons pourront s'inscrire dans un parcours scolaire et professionnel ambitieux et réaliste.

Ces différents modes d'action s'avèrent efficaces lorsqu'ils sont mis en œuvre suffisamment tôt. Mais leur financement dépend en grande partie de votre générosité.